

- **ORDRE DU JOUR : Contrat agent technique - Organisation élections européennes 26/05/19 - Point sur les travaux - Questions diverses...**

PRÉSENTS : Christophe GUILLET – Sophie LAJARA – Jean-Philippe BOUVARD - Martine LAPOUSSIÈRE – Anthony RAVAZ – Guy DUROCHAT – Aurélien MERLOZ - Lucien BONNOD
ABSENTS/EXCUSES : Claude JACQUEMET - Marie-Claude RAVAZ – Evelyne CARRIER
SECRETAIRE de SÉANCE : Sophie LAJARA

Le Conseil adopte le compte-rendu du 28 mars 2019.

CONTRAT AGENT TECHNIQUE

Le Conseil a été contraint d’acquérir un tracteur pour déneiger. Compte-tenu du coût de l’investissement, il a estimé qu’il fallait l’amortir en effectuant d’autres tâches, comme par exemple l’élagage. Pour cela, la commune investira petit à petit dans du matériel adéquat. Concernant la conduite du tracteur, il est difficile de connaître les formations requises pour un agent technique car cela dépend de l’interprétation de la loi. Le Maire doit prendre la responsabilité de fournir une autorisation de conduite.

Actuellement, le poste d’agent technique est de 17h30. Le coût de revient à la commune est d’environ 16000 €/an (avec quelques heures complémentaires).

En augmentant le temps de travail, l’entretien des abords, de la voirie, des bâtiments pourrait être effectué par l’agent communal. Le coût de ces services est, actuellement, d’environ 10000 €.

Compte tenu de ces éléments, Monsieur le Maire fait plusieurs propositions au Conseil :

- soit reconduire le poste actuel de 17h30
- soit créer un poste de 25h00 ; coût estimé à environ 21500 €/an
- soit créer un poste à plein temps de 35h ; coût estimé à environ 31000 €/an

Les factures d’entretien citées ci-dessus seraient à déduire en fonction du temps.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l’unanimité, de créer un poste d’Adjoint Technique à temps plein. L’appel à candidature sera lancée prochainement sur le site www.emploi-territorial.fr

Monsieur le Maire estime qu’il serait judicieux d’embaucher un agent ayant des connaissances en mécanique agricole pour faire l’entretien du tracteur. Le permis PL serait également un plus.

Les candidats auront jusqu’au 30 juin pour répondre.

ORGANISATION ELECTIONS EUROPEENNES 26/05/19

	<i>Horaires</i>
<i>ouverture Guy DUROCHAT</i>	
Jean-Philippe BOUVARD	8h00
Aurélien MERLOZ	10h00
Evelyne CARRIER	10h00
Anthony RAVAZ	12h00
Claude JACQUEMET	12h00
Christophe GUILLET	14h00
Sophie LAJARA	14h00
Martine LAPOUSSIÈRE	16h00
Marie-Claude RAVAZ	16h00
Lucien BONNOD	18h00

Composition du bureau

PRESIDENT	Christophe GUILLET
PRESIDENT Suppléant	Guy DUROCHAT
ASSESEURS	Lucien BONNOD
	Sophie LAJARA
SECRETARE	Marie-Claude RAVAZ

Le Conseil a décidé de faire un sondage auprès de la population pour connaître son opinion sur l’extinction de l’éclairage public de 0h à 5h.

Une urne réservée à cet effet sera installée au bureau de vote.

POINT SUR LES TRAVAUX

Compte-tenu de la nouvelle obligation de dématérialisation des appels d'offres, les travaux des opérations prévues au budget 2019 ne peuvent pas démarrer pour l'instant.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a demandé à Roland GONZALEZ, auto-entrepreneur, de repeindre les croix du village.

QUESTIONS DIVERSES

- Le Conseil souligne qu'il n'y a plus de fagot au four banal et invite les associations communales à en faire.
- Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui ont apporté leur aide lors de la journée galettes de la commission action sociale samedi 4 mai. Il manquait seulement un peu de monde à la fin pour ranger.
- La Sté de Pêche a décidé d'annuler le safari truite prévu samedi 25 mai suite à l'apparition d'algues. Après analyse, le rapport indique qu'il n'y a pas de pollution. De la chaux a été répandue dans l'étang pour neutraliser ces algues. Monsieur le Maire explique qu'il faudrait vider l'étang, refaire les berges et le nettoyer. Il a demandé des devis à cet effet. Le cas échéant, la pêche serait fermée une année.
- Les haies du monument aux morts seront coupées pour qu'Anthony RAVAZ puisse sabler les barrières en vue de les peindre.
- Le projet de la MARPA est, à ce jour, suspendu comme 4 autres dans le Département. Le problème vient d'un désaccord entre la Caisse des Dépôts et Consignations et le Conseil Départemental concernant les prêts.
- Le prochain Conseil Municipal est prévu le 04 juillet 2019 à 20h30.